

5.—Cargaisons embarquées et débarquées aux ports canadiens par les navires du service étranger, par province, 1947-1951—fin

Province et année	Embarquées		Débarquées	
	Tonnes, poids	Tonnes d'arrimage ¹	Tonnes, poids	Tonnes d'arrimage ¹
Québec—				
1947.....	5,724,483	312,652	6,880,554	47,741
1948.....	5,127,735	295,565	7,846,612	86,914
1949.....	5,551,245	208,106	6,766,754	74,279
1950.....	5,282,576	184,205	9,700,675	277,873
1951.....	7,290,701	³	8,921,562	³
Ontario—				
1947.....	4,067,226	—	20,438,843	—
1948.....	3,809,343	216	22,635,413	1,800
1949.....	4,444,190	—	16,230,850	221
1950.....	4,430,654	—	20,988,359	—
1951.....	5,550,453	—	23,383,058	—
Manitoba—				
1947.....	153,503	—	375	—
1948.....	159,433	—	958	—
1949.....	160,034	—	1,160	—
1950.....	200,846	—	3,200	—
1951.....	203,621	—	6,993	—
Colombie-Britannique—				
1947.....	4,876,939	4,427	2,283,806	17,437
1948.....	4,311,539	5,447	2,485,594	37,156
1949.....	5,057,945	2,914	2,302,938	37,601
1950.....	5,016,020	2,779	2,851,311	39,395
1951.....	6,542,254	³	3,028,605	³
Yukon et Territoires du Nord-Ouest—				
1947.....	736	—	109	—
1948.....	717	—	15	—
1949.....	329	—	19	—
1950.....	327	—	7	—
1951.....	269	—	41	—
Total—				
1947.....	21,246,012	460,742	32,740,358	110,596
1948.....	20,029,190	411,765	36,683,290	160,907
1949.....	22,115,095	326,637	28,141,412	177,922
1950.....	20,965,495	262,435	36,505,113	456,065
1951.....	27,279,799	³	38,269,394	³

¹ Une tonne d'arrimage=40 pieds cubes. ² Neuf mois, du 1^{er} avril au 31 décembre. ³ Les tonnes d'arrimage sont combinées avec les tonnes, poids, à compter de janvier 1951.

Sous-section 2.—Ports

L'étude du transport par eau n'est complète que si elle tient compte de la coordination du transport par terre et du transport par eau à beaucoup de ports. L'équipement destiné à faciliter les mouvements d'échange comprend les docks et les quais nécessaires, certains pour le trafic-voyageurs mais la plupart pour le trafic-marchandises, des entrepôts pour la manutention du fret général et un outillage spécial pour les marchandises en vrac telles que le bois, le charbon, le pétrole, les céréales, etc. L'aménagement peut comprendre aussi des entrepôts frigorifiques, des voies ferrées de port et de raccordement, des élévateurs à grain, des soutes à charbon, des réservoirs à pétrole et, dans les principaux ports, des bassins de radoub.

Huit des principaux ports du Canada sont administrés par le Conseil des ports nationaux; sept autres, relevant du ministère des Transports, sont dirigés par des commissions composées de fonctionnaires municipaux et fédéraux. En outre, quelque 300 ports publics relèvent directement du ministère des Transports. Ces ports sont administrés d'après une réglementation approuvée par le gouverneur